



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Cœur du Jura

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins

ANNEXES

I. Servitudes d'Utilité Publique

I.5. Sites inscrits et classés

Date de prescription : 19/12/2017

Date Arrêt-projet : 15/04/2025

Mise à l'enquête publique en date du :

Date approbation :



SERVITUDE DE PROTECTION DES SITES CLASSES ET INSCRITS

Zone de protection des sites créés en application de l'article 17 de la loi du 2 mai 1930 modifiée

Texte codifié : article L. 630-1 du code du patrimoine

Type : **AC2**

Catégorie : lbb

Le territoire du PLUi comprend 3 sites classés :

- Site de la reculée des Planches Près Arbois : Arbois, La Chatelaine, Mesnay, Les Planches-Près-Arbois (826,98 ha). Site classé le 20 décembre 2002. Le PLUi doit prendre en compte les objectifs de préservation du site classé, ce qui passe par exemple par le fait d'éviter une urbanisation excessive aux abords du village.

- Site de la chênaie d'Oussières : le site classé le 30 juillet 1910 situé au cœur du village et soumis à la pression urbaine est ancien et ne bénéficie pas d'un périmètre cartographié précis à l'échelle cadastrale, ce qui complique l'application de la réglementation des sites classés. Une étude est en cours sur ce site classé pour apporter des propositions de gestion de la chênaie qui se situe en plein cœur du village. Le PLUi devra intégrer les éléments de cette étude pour proposer des zonages adaptés sur ce secteur. Pour information, cette étude pilotée par la DREAL et menée en étroite collaboration avec l'opérateur Natura 2000 et le maire d'Oussières est en cours et devrait être achevée d'ici la fin de l'année 2018.

- Site du Fort Saint André : Salins-les-Bains. Site Classé le 14 avril 1922. Cette servitude est superposée avec celle du classement au titre des monuments historiques, alors même que l'étendue en est différente.

Service :

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France

Unité Départementale de l'Architecture

et du Patrimoine

8 Quai Thurel

39000 LONS LE SAUNIER